

FORUM INTERNATIONAL SUR LE FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE AU BURKINA FASO

Ouagadougou, salles de conférences de Ouaga 2000, les 27 et 28 mars 2020

NOTE CONCEPTUELLE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Vue d'ensemble

Le Burkina Faso est un pays enclavé au cœur du Sahel avec une superficie d'environ 274 200 km². La population est estimée à 21 478 529 habitants en 2020, soit une densité d'environ 78,3 habitants/km². (INSD, projections).¹ Les perspectives économiques du Burkina Faso restent solides ; l'économie est restée résiliente malgré un contexte sécuritaire difficile et un front social marqué par les revendications sociales continues des agents de la fonction publique et de certaines couches sociales. La croissance qui était de 5,5% entre 2015 a atteint 6,8% en 2018, contre 6,7 % en 2017 et devrait se stabiliser à 6,0% en 2019 et en 2020². Pour la même période de 2015 à 2018, le PIB par habitant s'est amélioré malgré le poids démographique (3,1%), passant de 640 dollars en 2015 à 744 dollars en 2019. Ces bonnes perspectives économiques ont été soutenues par les résultats de l'industrie extractive et par les investissements publics.

Le pays a été victime de plusieurs attaques terroristes qui ont coûté plus d'une centaine de vies humaines et des milliers déplacés internes³ qui viennent s'ajouter aux milliers de personnes qui ont trouvé refuges au Burkina à la suite des conflits internes au Mali.⁴ Cette situation d'insécurité a poussé le gouvernement à engager un renforcement des capacités des forces de défense afin d'apporter une réponse efficace à la question de la sécurité. La gestion des défis sécuritaires dans les régions les plus touchées (Sahel, Nord, Boucle du Mouhoun, Centre Nord, Est et Centre Est) et de la forte demande sociale exerce des pressions sur les finances publiques avec un déficit budgétaire à près de 5 % du PIB en 2018 contre 7,5 % en 2017.

Sur le plan sanitaire, les Burkinabé ont tendance à vivre plus longtemps maintenant qu'au cours des décennies précédentes. L'espérance de vie à la naissance est passée de 53,8 ans en 1996 à 60,36⁵ ans en 2016. Cela est principalement attribué à l'amélioration des conditions de vie, à un meilleur accès aux services de santé, à une réduction des maladies évitables par la vaccination et à une meilleure gestion et traitement du paludisme et des maladies infectieuses comme la pneumonie, la tuberculose et le VIH/SIDA.

Cependant, le système de santé Burkinabé fait encore face à des goulots d'étranglement durants parmi lesquels l'accessibilité géographique, financière, la faible disponibilité des médicaments et de personnel formé, la qualité des soins et l'acceptabilité socioculturelle. En particulier, les acquis enregistrés depuis deux décennies sont remis en cause dans les régions affectées durement par l'insécurité qui a entraîné l'arrêt total ou la réduction du volume des activités de 130 formations sanitaires à la date du 23 août 2019.

1.2. Performance du système de la santé

Pour réaliser le premier objectif stratégique de l'axe 2 du plan national de développement économique et social (PNDES) relatif à la promotion de la santé des populations et à l'accélération de la transition démographique, le Gouvernement met en œuvre les trois effets attendus qui sont : (i) une garantie à tous aux services de santé de qualité ; (ii) une amélioration de l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes enceintes et des enfants et (iii) une mise en œuvre du processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique. Le gouvernement a ainsi mis en place des réformes majeures parmi lesquelles on cite la politique de gratuité des soins au profit des femmes et des enfants de moins de cinq ans afin de lever la barrière financière de l'accès aux services de santé, la vulgarisation de la santé communautaire avec le recrutement de 17 668 agents de santé à base communautaire et l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle. Le gouvernement s'est également engagé au renforcement du système de santé avec l'assistance des Partenaires Techniques et Financiers.

Des progrès importants ont été enregistrés entre 1999 et 2017. Le taux de mortalité maternelle est passé de 484 à 330 pour 100 000 naissances vivantes, le taux de mortalité néonatale de 41 à 23 ‰, la prévalence de la malnutrition aiguë de 13 à 9%, celle de la malnutrition chronique de 37 à 21 et celle de l'insuffisance pondérale

¹Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

² Rapport du FMI

³Selon OCHA (2019), 1,5 million de personnes auront besoin d'assistance humanitaire. Plus de 560 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, soit une augmentation de 500% depuis le début de l'année. <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/>

⁴ 25 537 réfugiés maliens regroupés dans deux camps dans la région du Sahel (Mentao et Goudebo) (UNHCR, 30 juin 2019)

⁵ Source : Banque mondiale

de 34 à 16%. Sur le même tableau de performances, le taux d'utilisation de méthodes contraceptives est passé de 22,5% à 32,4%, les accouchements assistés par du personnel qualifié de 80,5 à 83,9%, la couverture vaccinale en Pentavalent3 est passée à 100%, pour les enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins 4 groupes d'aliments de 8,7 à 17,9%.

1.3. Financement de la santé

Le gouvernement a initié, en ligne avec la réglementation de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), une réforme profonde de la gestion des finances publiques avec l'introduction du budget-programme. Avec l'adoption par le Parlement en 2017 d'un budget présenté selon une approche-programme, le Ministère de la Santé a été l'un des premiers ministères pilotes à s'engager dans cette réforme et à réussir le passage à l'institutionnalisation, en consolidant un budget autour de trois grands programmes budgétaires, alignés avec les orientations du plan national de développement sanitaire (PNDS).

Concernant les indicateurs, en 2015, la part des fonds publics et externes représentaient respectivement 33% et 22% du total des dépenses courantes de santé. Entre 2015 et 2016 cependant, la part relative des paiements directs des ménages est passée de 36% à 31%, une baisse remarquable probablement attribuable en partie à la politique de gratuité. Le financement annuel pour la santé de la reproduction, de santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent/jeune et en matière de nutrition (SRMNEA-N) est à tendance croissante avec 56 863 546 156 FCFA en 2015 et 110 597 263 266 FCFA en 2018. La part du budget de l'Etat allouée à la santé a été relativement stable entre 2015 et 2016, s'établissant respectivement à 12,15 % et 12,4%. Néanmoins on note une tendance à la baisse en 2017 et 2018, soit respectivement 11,89% et 10,70% probablement attribuable à la situation sécuritaire.

Enfin, le Burkina Faso a adopté la loi N° 060-2015/CNT instaurant un régime unique et obligatoire d'assurance maladie universelle (RAMU) dans le cadre du renforcement de la protection sociale inclusive et solidaire. La mise en place de ce régime d'assurance permettra d'améliorer le bien-être des populations et contribuer à réduire considérablement les charges directes de santé dans le budget des ménages. La gestion du RAMU a été confiée à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU) pour les populations civiles dont la création et la mise en place de ses organes d'administration et de gestion ont été effective entre 2018 et 2019. Une autre caisse à savoir la caisse d'assurance maladie des armées (CAMA) est en cours de mise en place au profit des forces armées républicaines.

1.4. Principaux défis

Le système de santé du Burkina Faso a une bonne réactivité qui lui a permis d'accomplir des progrès importants en matière de SRMNEA-N. Cependant ces progrès n'ont pas été suffisants pour atteindre les cibles fixées aux niveaux national et international. Le Ministère de la Santé s'est alors engagé à préparer, selon un processus participatif et inclusif, un dossier d'investissement en SRMNEA-N. Ce Dossier d'investissement, qui devra être actualisé pour prendre en compte : (a) la protection financière des ménages contre les dépenses directes de santé, (b) les besoins du plan de résilience pour faire face aux problèmes d'urgences sanitaires générés par l'insécurité et (c) les investissements nécessaires pour améliorer la santé communautaire, offre au pays l'opportunité de focaliser les efforts de tous les acteurs sur quelques priorités et stratégies à haut impact pour booster les progrès.

Trois niveaux de défis ont été identifiés pour la mise en œuvre du dossier d'investissement, parmi lesquels : (a) la mobilisation des fonds pour le financement durable de la SRMNEA-N, (b) la mutualisation des ressources/achats stratégiques et (c) le pilotage, la gouvernance et le contrôle du budget et des performances.

Le présent forum posera des jalons pour adresser ces défis, prérequis pour la mobilisation des ressources internes et externes nécessaires pour assurer un financement durable de la couverture sanitaire universelle au Burkina Faso.

2. OBJECTIFS DU FORUM

2.1 Objectif général

- Ce forum vise **l'engagement des décideurs politiques** (Présidence de la République, Assemblée Nationale, Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Ministère de la Santé), **des partenaires techniques et financiers (PTF)** et **du secteur privé** pour la mobilisation des fonds internes et externes pour le financement durable de la couverture sanitaire universelle (CSU), avec un accent particulier sur la SRMNEA-N dont le dossier d'investissement actualisé devra prendre en compte les dépenses pour l'amélioration de la santé communautaire, ainsi que les besoins en financement du plan de résilience et du renforcement de l'assurance maladie universelle (AMU).

2.2 Objectifs spécifiques

- Renforcer les connaissances des parlementaires et décideurs de l'administration publique et du secteur privé sur (a) la vision de la CSU au Burkina Faso, (b) les orientations stratégiques de la SRMNEA-N et (c) le dossier d'investissement de la SRMNEA_N qui prend en compte les dépenses pour l'amélioration de la santé communautaire, ainsi que les besoins en financement du plan de résilience et du renforcement de l'AMU.
- Identifier les pistes de solutions et poser les jalons pour adresser les défis liés à la mobilisation des fonds internes et externes pour le financement durable de la CSU au Burkina Faso ;
- Obtenir l'engagement à l'action des parlementaires, du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, ainsi que du secteur privé pour une mobilisation effective des fonds internes et externes nécessaires au financement durable de la SRMNEA_N qui prend en compte les dépenses pour l'amélioration de la santé communautaire, ainsi que les besoins en financement du plan de résilience et du renforcement de l'assurance maladie universelle.

3. RESULTATS ATTENDUS

- Un **fort engagement du Parlement, du Gouvernement, des PTF et du Secteur Privé pour le Financement de la CSU**) et pour la mobilisation des **fonds internes et externes nécessaires au financement durable de la SRMNEA_N** qui prend en compte les dépenses pour l'amélioration de la santé communautaire, ainsi que les besoins en financement du **Plan de Résilience** et du **renforcement de l'AMU** ;
- Des recommandations pour relever les défis de la mobilisation des ressources sont formulées et une feuille de route pour la mise en œuvre des dites recommandations est élaborée ;
- Un Comité Technique de Suivi de la mise en œuvre des recommandations du forum est mis en place.

4. METHODOLOGIE

Le Forum sera organisé à Ouagadougou du 27 au 28 mars 2020 sous le haut patronage de son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du FASO. Il s'agira d'un forum de 2 jours qui combinera une présentation liminaire du Ministre de la Santé sur la vision du Burkina Faso vers la CSU, des panels de discussions sur l'identification des solutions pour adresser les défis liés à la mobilisation des fonds internes et externes pour le financement durable de la SRMNEA-N qui prend en compte les dépenses pour l'amélioration de la santé communautaire, ainsi que les besoins en financement du plan de résilience et du renforcement de l'AMU, des expositions sur les interventions des différents programmes et projets du gouvernement soutenus par les PTF et une table ronde des bailleurs de fonds. Deux journées d'information des parlementaires et des membres du gouvernement sur la CSU seront organisées avant le forum.

4.1. Journées d'informations des représentants du parlement, de l'exécutif, des médias et institutions de recherches en santé sur la CSU

L'objectif des journées est de renforcer la compréhension des représentants du parlement, de l'exécutif, des médias et institutions de recherches en santé sur la CSU. Il s'agira au cours de ces journées de : (a) sensibiliser les participants sur la vision de la CSU au Burkina Faso ; (b) disséminer les orientations stratégiques et le dossier d'investissement de la SRMNEA-N qui prend en compte les dépenses pour l'amélioration de la santé communautaire, ainsi que les besoins en financement du plan de résilience et du renforcement de l'AMU ; (c) partager les expériences d'autres pays sur les rôles de leurs institutions respectives dans le processus de mobilisation des fonds internes pour la CSU et (d) d'obtenir leur engagement pour soutenir le processus de mobilisation des fonds pour le financement de la CSU au Burkina Faso.

4.2. La conférence sur le financement de la CSU

Celle-ci se tiendra le 27 Mars 2020. Structurée sous forme de la « *conférence sur la recherche du futur* », le premier jour du forum sera consacré à l'identification des pistes de solutions pour adresser les défis liés à l'amélioration de l'offre et de la demande (du financement) de la CSU au Burkina Faso. La matinée débutera par une présentation liminaire du Ministre de la Santé sur la vision du Burkina Faso vers la CSU, suivi d'un exposé sur l'évolution du financement de la santé au Burkina Faso. A la suite, les participants échangeront sur 2 panels de discussions dont : (a) l'un sur les performances, les perspectives, les défis et les solutions pour améliorer l'offre de la CSU, notamment la SRMNEA-N et (b) l'autre sur la mobilisation des fonds internes et externes pour améliorer la demande (le financement) de la CSU.

Le panel sur l'offre traitera principalement des questions en rapport avec la santé communautaire, la mise en œuvre du plan de résilience. Participeront à ce panel les responsables des programmes de : (a) la planification

familiale/santé de la reproduction, (b) de la vaccination, (c) de la nutrition, (d) des maladies cibles d'élimination (paludisme, tuberculose, VIH/SIDA...), (e) de la disponibilité des médicaments essentiels et génériques de qualité et (f) des produits sanguins labiles et des maladies non transmissibles principalement les maladies cardio-vasculaires, les diabètes et les cancers féminins.

Le panel sur la mobilisation des fonds aura pour objectif d'identifier les pistes de solutions pour permettre au Ministère en charge de la protection sociale et au Ministère de la santé de : (a) assurer un financement du régime d'assurance maladie universelle (RAMU), (b) suivre l'ensemble du budget alloué à la santé ; (c) assurer un financement adéquat du secteur ;(d) améliorer l'efficience dans l'allocation des crédits budgétaires ; (e) assurer une adéquation entre la planification et les besoins de financement ; (f) assurer une disponibilité effective des ressources financières au niveau des structures sanitaires et une flexibilité dans la gestion des fonds. Participeront à ce panel les représentants de la caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU), du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, du Ministère de la Santé et du secteur privé.

4.3. La Table Ronde des Bailleurs

Elle se tiendra le 28 Mars 2020 et sera présidée par son Excellence le Président du Faso. Elle débutera par la présentation de la Cartographie des ressources financières allouées à la santé et une consolidation des conclusions formulées par les participants à la conférence. Un espace ouvert sera créé pour permettre aux représentants du gouvernement, parlement, société civile, partenaires techniques et financiers et du secteur privé de se concerter et préparer leurs messages et leur engagement au financement de la CSU.

Il est prévu une visite guidée des stands d'exposition (Place de Marché) des interventions de programmes et projets du Ministère de la Santé soutenus par les PTF et/ou le secteur privé de son Excellence le Président Faso.

5. PROFIL DES PARTICIPANTS

Environ 200 participants nationaux et internationaux, gouvernementaux, communautaires ou du secteur privés et les structures de recherche en santé sont attendus, y compris les membres du Groupe de Référence International pour Soutenir le Burkina Faso, les Ambassadeurs, les représentants des organisations et agences de partenaires techniques et financiers bi ou multilatéraux, les représentants d'organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé, les chercheurs et sociétés savantes, les représentants des ministères et les représentants de l'Assemblée Nationale. (Voir liste des participants potentiels en Annexe).

6. FINANCEMENT DU FORUM

- Le forum de Ouagadougou se tiendra dans la salle des conférences de Ouaga 2000, les 27 et 28 mars 2020.
- Le financement de la tenue du forum sera assuré par l'État burkinabè et les partenaires techniques et financiers.

CONTACTS

Président de la Cellule de coordination du forum

Mr Emmanuel SORGHO, Directeur de cabinet du ministère de la santé

Tél : +226 70 30 27 35 manusorgho@yahoo.fr

Directeur général de la caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU)

Mr Yves W KINDA

Tél : 70 96 64 44 kindayves@hotmail.fr

Secrétaire Technique en charge de la Coopération pour le Développement Sanitaire

Mme Nadine TAMBOURA

Tél : +226 76 60 20 87 nadirata2006@yahoo.fr

Directeur du Partenariat pour le Financement de la Santé

Lamine TRAORE

Tel : +226 70 23 25 50 laminytraore@yahoo.fr

Secrétaire Technique en charge de la Couverture Sanitaire Universelle

Dr S Pierre YAMEOGO

Tel : +226 70 26 67 39 yampite@gmail.com

AGENDA PROVISOIRE DU FORUM INTERNATIONAL SUR LE FINANCEMENT DE LA CSU

Vendredi 27 mars 2020

Horaire	Activité/Tâche	Responsable/Facilitation
8H- 8H30	Accueil des participants	Membre de la commission accueil
8H30- 9H30	Ouverture officielle du Forum et photo de famille <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Maire de Ouagadougou • Discours d'ouverture du Ministre de la Santé 	Cabinet du Ministre de la Santé
9H30- 10H00	Pause-café	Comité National d'Organisation
10H-10H20	Introduction des objectifs et de l'agenda du Forum	Facilitateur Principal
10H20-10H45	DI SRMNEAN pour la couverture sanitaire universelle (CSU) : Etat des lieux, Enjeux, Progrès, Défis, Perspectives, Cartographie des ressources et gaps	Ministère de la santé Facilitation : OMS
10H45-13H30	Panel de discussion 1 Résilience : Performances, perspectives, défis et solutions pour améliorer l'offre de la CSU, notamment les priorités d'action pour la SRMNEAN dans un contexte d'insécurité	Membres du Panel : Présentateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Directeur du CORUS - Témoignage DRS Sahel (<i>Expérience Vécue</i>) - Expert Résilience (Banque Mondiale) - Expert CSU (OMS) Discutants sur les perspectives : <ul style="list-style-type: none"> - Vaccination - Nutrition - SR/PF - VIH/TB/Paludisme - Médicaments essentiels de qualité à coût abordable - Transfusion sanguine/disponibilité des produits sanguins labiles - Maladies non transmissibles (maladies cardio-vasculaires, diabètes, cancers féminins) Facilitation : Chef de file PTF
13H30-14H10	Discussions : Questions/Réponses/Recommandations	Participants et Panel Facilitation : Comité National d'Organisation
14H10- 15H00	Pause Déjeuner	Comité National d'Organisation
15H00-17H00	Panel de discussion 2 Financement de la santé : Protection financière de la population contre les dépenses directes de santé : Efficience, Equité et Transparence, Achat stratégique, Financements innovants, AMU, Mobilisation du secteur privé et des communautés	Membres du Panel Présentateurs : <ul style="list-style-type: none"> - DAF/PER : <i>Revue et Progrès Dépenses Publique</i> - Expert Financement de la santé (OMS) Discutants sur les perspectives : <ul style="list-style-type: none"> - DPFS - CNAMU - MINEFID - Patronat Facilitation : MINEFID
17H00-18H40	Discussions : Questions/Réponses/Recommandations	Participants et Panel Facilitation : MINEFID
18H40	Suspension des travaux du premier jour	Comité National d'Organisation
18H40 - 20H30	Mise en commun et finalisation des recommandations du Forum, la feuille de route pour la mise en œuvre desdites recommandations, la proposition d'un Comité Technique de Suivi de la mise en œuvre des recommandations du forum	Facilitateurs et Rapporteurs Généraux du Forum <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations et Feuille de route - Comité Technique de suivi

Samedi 28 mars 2020

Horaire	Activité/Tâche	Responsable
8H-8H30	Accueil et enregistrement des participants	Protocoles et organisateurs
8H30- 8H40	Arrivée de son Excellence le Président du Faso et Photo de famille	Protocole de la Présidence du Faso
8H40- 9H00	Annonce du programme	Maître de cérémonie
9H00-9H20	Publi-reportage sur les progrès de la CSU [Ministère de la Santé ; Ministère de l'Economie et du Développement ; Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale ; populations vulnérables]	Maître de cérémonie
9H20-9H30	Cartographie des Ressources et Gaps du Financement pour la CSU	Protocole de la Présidence du Faso
9H30- 9H40	Intervention du Chef de file des PTF	
9H40-10H40	Expression des engagements de contributions au financement de la CSU Témoignage/Animation 1 Expression des engagements de contributions au financement de la CSU Témoignage/Animation 2 Expression des engagements de contributions au financement de la CSU Témoignage/Animation 3	Protocole de la Présidence du Faso
10H40-10H50	Communiqué Final de la Table Ronde de Mobilisation de Ressources pour la Couverture Sanitaire Universelle [Ministère de l'Economie et du Développement]	Protocole de la Présidence du Faso
10H50-11H00	Discours du Président du Faso	Protocole de la Présidence du Faso
11H00-11H15	Interviews : Président du Faso, Ministre de la Santé, MINEFID, PTF, VIPs	Protocole de la Présidence du Faso
11H15 - 13H00	Cocktail de fin du Forum [Départ du Président du Faso]	Protocole de la Présidence du Faso

NB : Les agendas des Journées d'Information sur la CSU seront élaborés ultérieurement par les ministères en charge de la santé et de la protection sociale avec l'appui des partenaires.